

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 04 AVRIL 2019 à 19 HEURES**

L'an deux mil dix-neuf et le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Seignelay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Thierry CORNIOT, Maire.**

Présents : MM Thierry CORNIOT, Céline CHANCY, Bernard GUIMBERT, Chantal GUIDEZ, Marc SEGRETIN, Michèle SELLIER, Martine MICHEL, Christine FOURIER, Sabrina CHAUVET, Isabelle FERREIRA DE LIMA, Jean-Claude MARTIN, Emmanuelle LECOMTE, Jean-Claude GRISI, Florence HAULTCOEUR

Absents excusés : Jérôme BROCHARD donne procuration à Céline CHANCY
Sylvia TISON donne procuration à Michèle SELLIER
Manuela GONCALVES donne procuration à Marc SEGRETIN
Daniel HENRY donne procuration à Martine MICHEL

Absent(s) : Jacques ROYER

Secrétaire de séance : Michèle SELLIER

Le compte-rendu de la séance précédente n'a pas fait l'objet d'observation.

Le Maire soumet au Conseil les différents sujets à l'ordre du jour :

FINANCES COMMUNALES

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Compte Administratif 2018 et affectation du résultat – Budget Eau et Assainissement



COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

LIBELLES	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense ou déficit	Recette ou excédent	Dépense ou déficit	Recette ou excédent	Dépense ou déficit	Recette ou excédent
Résultat reporté 2017		184 905,78 €		27 742,05 €		212 647,83 €
Opérations de l'exercice 2018	86 143,93 €	49 665,03 €	226 835,84 €	113 674,39 €	312 979,77 €	163 339,42 €
TOTAUX	86 143,93 €	234 570,81 €	226 835,84 €	141 416,44 €	312 979,77 €	375 987,25 €
Résultat de clôture		148 426,88 €	85 419,40 €		85 419,40 €	148 426,88 €
RESTES A REALISER ET AFFECTATION DU RESULTAT						
Restes à réaliser			1 835,94 €	183 430,69 €		181 594,75 €
Résultat définitif		148 426,88 €		96 175,35 €		244 602,23 €

Constatant que le compte administratif laisse apparaître
un excédent d'exploitation cumulé de 148 426,88 €
un déficit d'investissement cumulé de 85 419,40 €

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser avec un excédent de financement de 181 594,75 €
Soit un excédent total de financement de 96 175,35 €

L'Adjointe aux finances propose d'affecter :

Au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté), la somme de 148 426,88 €

Au compte 001 (déficit d'investissement reporté), la somme de 85 419,40 €

Le conseil, à l'exception du Maire qui s'est retiré, délibère et vote. Il approuve à l'unanimité.

Compte de gestion 2018 et affectation du résultat – Budget Eau et Assainissement

Il est en tous points conformes au Compte Administratif 2018.

Le conseil délibère et vote. Il approuve à l'unanimité.

Budget primitif 2019 – Budget Eau et Assainissement

Le budget 2019 proposé par l'Adjointe aux finances est en déséquilibre excédentaire dans les deux sections.

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en dépenses

Chapitre	Libellé	Prévisions 2019 + RAR
011	Charges à caractère général	10 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	43 800,00 €
66	Charges financières	10 200,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 126,00 €
DEPENSES D'EXPLOITATION		102 126,00 €

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en recettes

Chapitre	Libellé	Prévisions 2019 + RAR
002	Excédent antérieur reporté	148 426,88 €
70	Ventes produits, prestations	48 800,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	686,00 €
RECETTES D'EXPLOITATION		197 912,88 €

En section d'investissement, les chapitres suivants en dépenses

Chapitre	Libellé	Prévisions 2019 + RAR
001	Déficit d'investissement reporté	85 419,40 €
20	Immobilisations incorporelles	1 500,00 €
21	Immobilisations corporelles	6 835,94 €
16	Emprunts et dettes assimilées	16 426,54 €
45	Opération pour compte de tiers	11 156,31 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	686,00 €
041	Opérations patrimoniales	51 700,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		173 724,19 €

En section d'investissement, les chapitres suivants en recettes

Chapitre	Libellé	Prévisions 2019 + RAR
13	Subventions d'investissement	45 587,00 €
10	Dotations, fonds divers, excédent capitalisé	51 000,00 €
45	Opération pour compte de tiers	149 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 126,00 €
041	Opérations patrimoniales	51 700,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		335 413,00 €

Le conseil délibère et vote. Il approuve à l'unanimité.

BUDGET MAISON DE L'ENFANCE

Compte Administratif 2018 et affectation du résultat – Budget Maison de l'Enfance

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET MAISON DE L'ENFANCE

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense ou déficit	Recette ou excédent	Dépense ou déficit	Recette ou excédent	Dépense ou déficit	Recette ou excédent
Résultat reporté 2017		14 833,03 €	29 248,42 €		29 248,42 €	14 833,03 €
Opérations de l'exercice 2018	470 238,11 €	483 590,33 €	43 713,04 €	70 691,35 €	513 951,15 €	554 281,68 €
TOTAUX	470 238,11 €	498 423,36 €	72 961,46 €	70 691,35 €	543 199,57 €	569 114,71 €
Résultat de clôture		28 185,25 €	2 270,11 €			25 915,14 €

Constatant que le compte administratif laisse apparaître
un excédent de fonctionnement cumulé de 28 185,25 €
un déficit d'investissement cumulé de 2 270,11 €

La section d'investissement laisse apparaître un besoin de financement de 2 270,11 € à couvrir par l'excédent de fonctionnement.

L'Adjointe aux finances propose d'affecter :

Au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé), la somme de 15 000,00 €

Au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté), la somme de 13 185,25 €

Au compte 001 (déficit d'investissement reporté), la somme de 2 270,11 €

Le conseil, à l'exception du Maire qui s'est retiré, délibère et vote. Il approuve à l'unanimité.

Compte de gestion 2018 et affectation du résultat – Budget Maison de l'Enfance

Il est en tous points conformes au Compte Administratif 2018.

Le conseil délibère et vote. Il approuve à l'unanimité.

Budget primitif 2019 – Budget Maison de l'Enfance

Le budget 2019 proposé par l'Adjointe aux finances est en équilibre dans les deux sections

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en dépenses

Chapitre	Libellé	Prévisions 2019
011	Charges à caractère général	60 500,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	371 980,00 €
65	Autres charges de gestion courante	27 505,00 €
66	Charges financières	14 250,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	29 470,11 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		504 205,11 €

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en recettes

Chapitre	Libellé	Prévisions 2019
002	Excédent antérieur reporté	13 185,25 €
013	Atténuation de charges	64 067,86 €
70	Produits des services et du domaine	60 900,00 €
74	Dotations, subventions et participations	365 900,00 €
77	Produits exceptionnels	152,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		504 205,11 €

En section d'investissement, les chapitres suivants en dépenses

Chapitre	Libellé	Prévisions 2019
001	Déficit d'investissement reporté	2 270,11 €
16	Emprunts et dettes assimilées	42 200,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		44 470,11 €

En section d'investissement, les chapitres suivants en recettes

Chapitre	Libellé	Prévisions 2019
10	Dotations, fonds divers, excédent capitalisé	15 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	29 470,11 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		44 470,11 €

Le conseil délibère et vote. Il approuve à l'unanimité.

BUDGET COMMUNE

Compte Administratif 2018 et affectation du résultat – Budget Commune

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET COMMUNE						
LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense ou déficit	Recette ou excédent	Dépense ou déficit	Recette ou excédent	Dépense ou déficit	Recette ou excédent
Résultat reporté 2018		228 333,12 €		103 566,91 €		331 900,03 €
Opérations de l'exercice 2019	1 428 880,48 €	1 929 230,38 €	918 839,24 €	520 833,41 €	2 347 719,72 €	2 450 063,79 €
TOTAUX	1 428 880,48 €	2 157 563,50 €	918 839,24 €	624 400,32 €	2 347 719,72 €	2 781 963,82 €
Résultat de clôture		728 683,02 €	294 438,92 €		294 438,92 €	728 683,02 €
RESTES A REALISER ET AFFECTATION DU RESULTAT						
Restes à réaliser			40 678,44 €	283 816,00 €		243 137,56 €
Résultat définitif		728 683,02 €	51 301,36 €			677 381,66 €

Constatant que le compte administratif laisse apparaître
un excédent de fonctionnement cumulé de 728 683,02 €
un déficit d'investissement cumulé de 294 438,92 €

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser avec un excédent de financement de 243 137,56 €
Soit un besoin total de financement d'investissement de 51 301,36 € à couvrir par l'excédent de fonctionnement

L'Adjointe aux finances propose d'affecter :

Au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé), la somme de 51 301,36 €
Au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté), la somme de 677 381,66 €
Au compte 001 (déficit d'investissement reporté), la somme de 294 438,92 €

Le conseil, à l'exception du Maire qui s'est retiré, délibère et vote. Il approuve à l'unanimité.

Compte de gestion 2018 et affectation du résultat – Budget Commune

Il est en tous points conformes au Compte Administratif 2018.

Le conseil délibère et vote. Il approuve à l'unanimité.

Budget primitif 2019 – Budget Commune

Le budget 2019 proposé par l'Adjointe aux finances est en déséquilibre excédentaire en section de fonctionnement et en équilibre en section d'investissement.

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en dépenses

Chapitre	Libellé	Prévisions 2019 + RAR
011	Charges à caractère général	440 100,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	518 230,00 €
014	Atténuation de produits	156 758,00 €
65	Autres charges de gestion courante	334 145,00 €
66	Charges financières	31 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	449 922,36 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 350,00 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 940 005,36 €

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en recettes

Chapitre	Libellé	Prévisions 2019 + RAR
002	Excédent antérieur reporté	677 381,66 €
013	Atténuation de charges	23 794,00 €
70	Produits des services et du domaine	145 400,00 €
73	Impôts et taxes	692 285,00 €
74	Dotations, subventions et participations	503 923,00 €
75	Autres charges de gestion courante	48 480,00 €
77	Produits exceptionnels	20 362,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 111 625,66 €

En section d'investissement, les chapitres suivants en dépenses

Chapitre	Libellé	Prévisions 2019 + RAR
001	Déficit d'investissement reporté	294 438,92 €
20	Immobilisations incorporelles	19 755,28 €
204	Subventions d'équipement versées	25 930,00 €
21	Immobilisations corporelles	115 050,00 €
23	Immobilisations en cours	74 123,16 €
16	Emprunts et dettes assimilées	498 200,00 €
27	Autres immobilisations financières	520,00 €
041	Opérations patrimoniales	102 200,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 130 217,36 €

En section d'investissement, les chapitres suivants en recettes

Chapitre	Libellé	Prévisions 2019 + RAR
13	Subventions d'investissement	293 316,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	160 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	5 250,00 €
23	Immobilisations en cours	19 877,64 €
10	Dotations, fonds divers, excédent capitalisé	91 301,36 €
021	Virement de la section de fonctionnement	449 922,36 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 350,00 €
041	Opérations patrimoniales	102 200,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 130 217,36 €

Le conseil délibère et vote. Il approuve à l'unanimité.

Monsieur le maire expose les principaux investissements pour l'année 2019 :

- Achat des garages de la CCSA
- Piscine : pompes, filtres, peinture intérieur de la cuve, jeux pour enfants, réalisations des abords...
- Participation de la voirie sur 3 ans
- Achat de tablettes pour faciliter la gestion des enfants à la maison de l'enfance
- Ecrans pour les ordinateurs de la mairie
- Un ordinateur pour l'école maternelle
- Imprimante 3D pour la maison de l'enfance
- Le changement des fenêtres de la salle du conseil municipal

- 2 jeux en remplacement des jeux obsolètes du parc municipal

TAUX DES 4 TAXES

	Taux 2018	Bases prévisionnelles 2019	Maintien du taux	Montants prévisionnels
Taxe habitation	19,78%	1 962 000	19,78%	388 084
Taxe foncière bâtie	14,19%	1 328 000	14,19%	188 443
Taxe foncière non bâtie	48,62%	37 500	48,62%	18 233
Cotisation foncière des entreprises	19,66%	140 800	19,66%	27 681

Le conseil délibère et vote. Il approuve à l'unanimité.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que les taxes pour notre commune n'ont pas augmenté depuis 2012.

Indemnité de conseil allouée aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs des communes ;

Monsieur le maire informe le conseil municipal que tous les ans nous devons voter l'indemnité du trésorier. Il y avait 2 options en début de mandat : soit on votait pour l'intégralité du mandat et on n'y revenait pas tous les ans, soit on votait tous les ans. Nous avons préféré la deuxième solution.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal qu'il y a eu une évolution plutôt positive avec le nouveau trésorier payeur qui est beaucoup plus rigoureux, plus à l'écoute et beaucoup plus disponible.

C'est pourquoi, monsieur le maire propose au conseil de bien vouloir octroyer au comptable payeur, l'indemnité à hauteur de 554.49 €

Le conseil délibère et vote. Il approuve à l'unanimité.

Nomination d'un représentant de la commune de Seignelay pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la Résidence Joséphine Normand ;

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en date du 15 janvier, l'ARS (Agence Régionale de Santé) et le conseil départemental ont acté le transfert de la Résidence Colbert au profit de la Résidence Joséphine Normand.

Conformément à l'article R.315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, lorsque l'établissement est présent sur deux sites, la composition du conseil d'administration est portée de 12 à 13 membres.

C'est pourquoi, un représentant de la commune de Seignelay doit être désigné par le conseil municipal de Seignelay pour siéger au sein du conseil d'administration de l'établissement.

Monsieur le maire propose donc sa candidature.

Le conseil délibère et vote. Il approuve à l'unanimité.

Informations diverses :

- Monsieur le maire informe le conseil qu'une opération avec les gendarmes, a eu lieu concernant le dépôt sauvage devant l'église.
- Monsieur le maire informe le conseil municipal que les réunions de quartiers recommenceront au mois de juin.
- Une inauguration est prévue pour les riverains de la rue des Chapelains, rue du Vivier et rue et impasse du champ d'Arcy.
- Une inauguration est prévue le 06 juillet pour l'ouverture de la piscine au public.
- Monsieur le maire informe le conseil municipal que Monsieur le Préfet viendra visiter prochainement notre maison de service aux publics.
- La résine de la piscine sera réalisée lorsque le temps le permettra. Nous rappelons qu'une forte odeur s'en dégagera. Une information aux riverains sera transmise.

Questions diverses :

- Monsieur Jean-Claude GRISI demande si nous avons vu le problème d'insonorisation du cabinet médical. Il existe des solutions mais les travaux devront être réalisés quand le cabinet médical sera fermé.

L'ordre du jour est épuisé.

Le Maire lève la séance à 19h50

La Secrétaire,

Les membres,

Le maire,
Thierry CORNIOT



